

VEILLEE

Une **veillée à thème** sera proposée chaque jeudi soir à tous les enfants.

TARIF: hébergement, repas du soir, petit déjeuner : 7 €

Renseignements à la MJC ou à l'Accueil de Loisirs.

(Une autorisation de nuitée est à remplir par les familles).

Les AIDES

- Les bons vacances CAF ou MSA (à apporter lors de l'inscription)
- Les aides des Comités d'Entreprises seront déduites seulement sur présentation d'un justificatif.

Pendant les vacances la MJC c'est aussi

Des activités ados pour les 11-17ans

Une formation BAFA du 16 au 23 février à la MJC et un Appro BAFA qualification SB du 24 février au 3 mars

Un programme de cinéma pour les enfants

Séjours à la neige : Col du Rousset
12-17ans du 25 février au 1er mars

Plus d'informations sur notre site
www.mjc-herbasse.fr



mjc.herbasse

Nos principaux objectifs sont :

- Rendre l'enfant acteur de ses vacances
- Favoriser l'ouverture et la diversité des échanges culturels
- Sensibiliser au vivre ensemble et au respect de l'environnement
- Inciter les familles à une participation active au sein de l'accueil de loisirs

Pour cela l'équipe d'animation proposera des activités thématiques pour permettre à vos enfants de s'évader du rythme de la vie quotidienne. Ils découvriront à chaque fois de nouveaux mondes féériques, à l'imaginaire varié.

Vacances Hiver du 18 février au 1er mars 2019

M.J.C.

Centre social du Pays de l'Herbasse

Devenir citoyen

Les Secrets de l'Île aux Pirates

Chasses aux Trésors

Batailles Navales

Quêtes Fabuleuses

Un voyage sur une île mystérieuse où tout est à reconstruire

Maison des Jeunes et de la Culture
Centre social du pays de l'Herbasse

1242 avenue du Général de Gaulle

26260 Saint Donat sur l'Herbasse - Tel.: 04.75.45.12.36

Mail : centrelouisirs@mjc-herbasse.fr www.mjc-herbasse.fr

Les Horaires

Accueil des enfants de **4 ans à 10 ans** à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Accueil le matin à partir de **7H15** et début des activités à **9H00**.

Accueil avant le repas de **11h30 à 12h**.

Accueil l'après midi à partir de **13h30** et début des activités à **14H00**.

Repas, collations, goûters prévus sur place

ATTENTION : Départ du soir de 17h30 jusqu'à 18h30.

Tarifs

(Le règlement se fait lors de l'inscription)

QF	Journée	1/2 journée	1/2 journée et repas	jour sans repas
	Arche / Hors Arche			
0 à 359	9,00 / 13.50	3,50 / 5.25	6,00 / 10.25	7,60 / 10.50
360 à 564	9,00 / 14.50	3,50 / 5.75	6,00 / 10.75	7,60 / 11.50
565 à 720	9,00 / 15.50	3,50 / 6.25	6,00 / 11.25	7,60 / 12.50
721 à 900	9,00 / 16,00	5,30 / 6.50	7,80 / 11.75	8,00 / 13,00
901 à 1200	10,20 / 16.50	5,80 / 6.75	8,00 / 11.75	9,20 / 13.50
1201 à 1500	12,20 / 17,00	6,50 / 7.25	9,00 / 12.25	11,20 / 14,00
1501 et +	16,15 / 17.50	8,57 / 8.75	10,80 / 12.75	14,60 / 14.50

- L'adhésion à la M.J.C de 9 €/an est obligatoire.

Valable du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019

- Aucun remboursement ne sera effectué pour une absence non justifiée par un certificat médical.

- ARCHE AGGLO accompagne financièrement l'accès à l'accueil de loisirs aux enfants du territoire



Bulletin d'inscription

(Le règlement se fait lors de l'inscription)

Je soussigné (e)souhaite inscrire,

Mon fils/ma fille

Téléphone |—|—|—|—|—|—|—|—|—|—|—|—|

N° d'allocataire :

QF :

ATTENTION : Nouveau dossier d'inscription à remplir

	Matin	Repas	Après-midi	Journée	Veillée	Semaine
Lundi 18 février						
Mardi 19 Février						
Mercredi 20 Février						
Jeudi 21 Février						
Vendredi 22 Février						
Lundi 25 Février						
Mardi 26 Février						
Mercredi 27 Février						
Jeudi 28 Février						
Vendredi 1er Mars						